

# Commission ECB du CNPN du 18 avril 2019

## *AVIS sur le Bilan du PNA 2012-2016 en faveur du Lézard ocellé (Timon lepidus)*



Le PNA en faveur du Lézard Ocellé s'est déroulé de 2012 à 2017, sous coordination de la Société Herpétologique de France, et incluait 8 objectifs majeurs d'animation et sensibilisation, acquisition de connaissances, suivi, et gestion déclinés en 22 actions, dont 17 ont été réalisées entièrement ou en grande partie. Si l'on peut regretter que le bilan ne fasse pas l'objet d'une évaluation extérieure, il est néanmoins globalement très positif, avec une espèce qui se maintient sur l'ensemble de son aire, et qui répond favorablement aux mesures de restauration et de gestion. Une des avancées notables est également liée à l'évolution du statut de protection de son habitat, dont la révision de l'arrêté de protection est prévue cette année.

Une des particularités de ce plan est liée à sa déclinaison à différentes échelles locales (PIRA, programme de conservation, plan départemental). Si ceci témoigne d'une dynamique positive autour de l'espèce, avec une sensibilisation importante d'un grand nombre d'acteurs, l'animation globale du plan s'en est trouvée compliquée. Il est à noter également que l'animation a souffert d'un manque de continuité sur le poste de chargé-e de mission à la SHF. En conséquence, le dialogue entre les multiples acteurs locaux et les structures régionales d'animation n'a pas encore trouvé son équilibre, et la cohérence globale des différentes actions est parfois difficile à appréhender.

Les principaux noyaux de populations étant situés dans des régions sujettes à une forte dynamique d'aménagement (NA, Occitanie, PACA), une évaluation quantitative des destructions d'habitat de l'espèce et des surfaces restaurées par le biais de mesures compensatoires serait importante à mener. Une évaluation de l'efficacité des différentes mesures déployées dans le cadre de la démarche « Eviter-Réduire-Compenser » serait également très utile pour améliorer les perspectives de conservation de l'espèce. Enfin, les objectifs de recherche bénéficieraient d'une intégration dans une stratégie globale mieux définie, et d'une dynamique accrue entre les différents acteurs académiques.

**Devant ces nombreuses actions réalisées, et les résultats encourageants obtenus, un avis favorable est apporté sur le bilan du plan 2012-2016 du Lézard Ocellé. Cette espèce restant fragile et soumise à de fortes pressions d'aménagement, il sera pertinent d'envisager un nouveau PNA incluant un effort particulier sur l'évaluation des pertes d'habitat et de l'efficacité des mesures ERC.**



**Michel METAIS**  
Président de la Commission ECB